

**Réponse de M. Le Maire à la question orale (faite par écrit) de Monsieur Eric SERVEL déposée le 14 avril 2009 relative aux antennes relais de téléphonie mobile implantées à proximité de l'Ecole des Pommaries, et aux risques sanitaires qui y seraient liés.**

La Commune s'est particulièrement investie pour répondre aux inquiétudes exprimées par certains parents d'élèves. Des mesures de contrôles ont été effectuées dans l'école par des organismes de contrôle indépendant en 2002, 2003 et 2006. Les rapports ont été transmis aux Directeurs d'établissements et sont à disposition de toute personne qui en ferait la demande. (Précisons que ces mesures font apparaître des niveaux de champs électromagnétiques généralement inférieurs au centième du seuil maximal admis en France à ce jour). La Commune a par ailleurs organisé une conférence publique avec le Professeur Denis Zmirou, éminent spécialiste international pour ces questions. Nous avons indiqué également être prêts à participer à une rencontre qui regrouperait parents d'élèves et opérateurs. La commune suivra avec attention les conclusions de la table ronde sur les antennes relais organisée le 23 avril prochain. Si les normes françaises venaient à évoluer, la Commune prendrait toutes dispositions pour s'assurer que celles-ci soient effectivement respectées, comme elles le sont très largement avec les normes actuelles.

Pour les propriétés communales, des antennes sont installées Rue du Pré Vernet (stade d'Albigny) et aux abords de la voie d'accès à l'Espace Rencontre (antenne en construction).

Une cartographie des différentes radio-sources implantées sur le territoire communal (TV, radar, radiophonie, réseaux privés ...) est disponible sur le site de l'Agence Nationale des Fréquences ([anfr.fr](http://anfr.fr)).

Des antennes de téléphonie mobile sont installées sur domaine privé :

- au Parc d'Activité Economique des Glaisins.
- à l'antenne TV de Sur les Bois.
- Au sommet de La Varde.
- Rue des Martyrs de la Déportation.
- Au Clos du Buisson (Immeubles Haute Savoie Habitat).
- Rue de Vénétie (Jardins d'Arcadie).